CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Délibération N° 2025-CACCAS-13 du 09 avril 2025

DATE DE CONVOCATION 24/03/2025 **NOMBRE D'ADMINISTRATEURS :** En exercice : 12 En cours de remplacement : 1 Présents : 11 Votants : 11	L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 09 avril à 17h35, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le vingt-quatre mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle du conseil municipal, 3 rue des frères Robin, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale. *Etaient présents :* Monsieur Stéphane GRASSET, Madame Elisabeth MORELLI, Madame Celeste MESSINA-DOMINIONI, Madame Annie CHEVALIER-SAINSILY, Madame Françoise GAULIER, Madame Pierrette MAZERY, Madame Isabelle BARRET, Monsieur Jean-Emmanuel KERR, Madame Odille GUERIN, Monsieur Serge FRANZIL, Madame Anne-Laure DE DINECHIN. *Absents :*Madame Frédérique SARRAU *Pouvoirs :* -

Délibération n° 2025-CACCAS-13 du 09 avril 2025 portant affectation du résultat 2024 au budget primitif 2025 – Budget CCAS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-5, et R.2311-11 et suivants ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU la délibération N°2025-CACCAS-12 du 09 avril 2025 portant approbation du compte financier unique 2024,

CONSIDERANT les dépenses et recettes de l'exercice 2024 font apparaître un excédent global de **49 242.63€.**

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil d'Administration de décider de l'affectation de ce résultat,

CONSIDERANT que la section d'investissement présente, en 2024, un résultat de clôture excédentaire de **26 525.87€,** que le solde des restes à réaliser s'élève à 6 378.18€. La section d'investissement dégage un excédent de financement de 20 147.69€, qui doit être reporté à la section d'investissement du budget 2024.

Accusé de réception en préfecture
078-267800449-20250410-2025-CACCAS-13-DE
Date de réception préfecture : 10/04/2025

CONSIDERANT que la section de fonctionnement présente, en 2024, un résultat de clôture excédentaire de **22 716.76€**, peut être reporté en fonctionnement ou affecté en investissement.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur GRASSET, Président du CCAS, le Conseil d'administration après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter comme suit les résultats 2024 au budget 2025:
  - ❖ **Section de fonctionnement :**

    002 - Résultat de fonctionnement reporté: ***22 716.76€***

  - ❖ **Section d'investissement :**

    001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : **26 525.87€**

- **DIT** que les crédits ainsi affectés seront repris au budget primitif 2025 du CCAS.

REPARTITION DES VOIX : 11 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

LA PRESENTE DELIBERATION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES DANS UN DELAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE SA PUBLICATION ET DE SA RECEPTION PAR LE REPRESENTANT DE L'ETAT.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Buc, le 10/04/2025

Vice- Président du C.C.A.S.
« signature électronique »

Elisabeth MORELLI

Visa de la Préfecture le : 10/04/2025
Publication le : 10/04/2025
Rendu exécutoire le :

Accusé de réception en préfecture
078-267800449-20250410-2025-CACCAS-13-DE
Date de réception préfecture : 10/04/2025

Acte à classer

2025-CACCAS-13

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-10T12-35-13.00 (MI260434838)

Identifiant unique de l'acte :

078-267800449-20250410-2025-CACCAS-13-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Délibération n. 2025-CACCAS-13 du 09 avril 2025 portant affectation du résultat 2024 au budget primitif 2025 - Budget CCAS

Date de décision : 10/04/2025

- SIGNÉ - Signature Electronique

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DELIBERATION 2025-CACCAS-13 AFFECTATION DES RESULTATS.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date **10/04/25** à **10:11**	Par **JANOCKA Sarah**
Demande de signature	Date **10/04/25** à **10:11**	Par **JANOCKA Sarah**
Signé	Date **10/04/25** à **12:35**	Par **MORELLI Elisabeth**
Transmis	Date **10/04/25** à **12:35**	Par **MORELLI Elisabeth**
Accusé de réception	Date **10/04/25** à **15:16**	

JANOCKA Sarah

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 10 avril 2025 15:17
À: ccas-fast
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2025-CACCAS-13

':. *Notification FAST :*

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2025-CACCAS-13, télétransmis par Elisabeth MORELLI.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-267800449-20250410-2025-CACCAS-13-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 2025-CACCAS-13
Objet : Délibération n. 2025-CACCAS-13 du 09 avril 2025 portant affectation du résultat 2024 au budget primitif 2025 - Budget CCAS
Date de décision : 10/04/2025
Date de transmission : 10/04/2025
Nature de l'acte : Délibération
Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.1. Decisions budgetaires

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : https://www.efast.fr/ar.

FAST
Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel
https://www.efast.fr